

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY

LYCÉE CHRISTOPHE COLOMB SUCY-EN-BRIE

DOSSIER de PRESENTATION

Sommaire :

1. Objectifs et Règlement de la section sportive rugby (p 2 à 4)
2. Fonctionnement de la section (p 5-6)
3. Elèves-joueurs de la section (p 7)
4. Charte de l'élève-joueur (p 8-9)
5. Calendrier et Modalités d'inscription (p10-11)
6. Composition du dossier d'inscription (p12)
7. Fiche de renseignements de la section sportive (p13)
8. Suivi médical (p14)



1. Objectifs et Règlement de la section sportive scolaire rugby Lycée Christophe Colomb de Sucy-en-Brie

1.1 Objectifs

Offrir aux élèves-joueurs du secteur et du département un parcours scolaire et sportif privilégié dans la continuité de la section sportive scolaire Rugby du Collège du Parc de Sucy-en-Brie.

Le RC-SUCY s'implique auprès de la Section sportive et met en place les moyens à sa disposition pour en faciliter le fonctionnement et l'aider à atteindre ses objectifs.

Les instances fédérales et sportives du Rugby : FFR, Ligue IdF et Comité départemental sont associés à la démarche globale de la section sportive scolaire Rugby du Lycée C. Colomb.

La Ville de Sucy-en-Brie soutient la Section sportive et met chaque année ses installations sportives à disposition selon leurs disponibilités.

Les objectifs scolaires : « Réussir sa scolarité »

- Permettre à tous les élèves inscrits à la section sportive leur pleine **réussite scolaire** à travers un **suivi pédagogique individualisé**.
- Guider chaque élève dans son **projet individuel d'orientation et de formation**
- Acquérir et valoriser des **compétences citoyennes** :
 - Acquisition du PSC1,
 - Acquisition de qualifications UNSS (Jeunes officiels, Jeunes Coach, Jeunes reporters).
 - Participation UNSS obligatoire (Match UNSS),
 - Participation UNSS optionnelle (Cross, Triathlon, Raid, Course d'orientation, aide à l'organisation ou à l'arbitrage pour les rencontres districts ou départementales rugby etc.).
 - Acquisition de qualifications UNSS (Jeunes officiels, Jeunes Coach, Jeunes reporters).
 - Participation à des actions établissement (Journée porte ouverte du Lycée, Course contre la faim, Rencontres avec les collégiens, Etc.)

Les objectifs sportifs : « Perfectionnement individuel et collectif »

- Poursuivre la dynamique de développement rugbystique des sections sportives et des clubs locaux en donnant l'occasion aux élèves de **progresser autrement** et d'être valorisés dans leur sport
- Développer et valoriser les **compétences sportives** des jeunes
- Acquérir une **culture rugbystique (compétences sociales** : respect, combativité, engagement, esprit d'équipe, convivialité, générosité)
- Participer et progresser en **championnat de France UNSS (niveau Excellence, arbitrage, coach)**
- Apprendre à se connaître pour organiser sa vie sportive (**compétences méthodologiques** : suivi médical, hygiène de vie)

1.2 Règlement intérieur de la Section Sportive Scolaire

Article 1 :

La section sportive scolaire du Lycée Christophe Colomb qui ouvre à la rentrée scolaire 2020 s'adresse à des élèves qui seront scolarisés en classe de seconde générale et technologique et seconde professionnelle filière « Système Numérique » pour l'année scolaire 2020/2021.

Elle est l'objet d'un partenariat entre le Lycée Christophe Colomb, le RC-Sucy et la mairie de Sucy-en-Brie.

Elle est soumise à la validation du rectorat de l'académie de Créteil.

Elle répond à la Charte des sections sportives (Extraits joints).

Article 2 :

Les admissions en section sportive sont prononcées par le chef d'établissement pour une année scolaire sur avis de la commission de recrutement et de reconduction. Cette commission, présidée par le Chef d'établissement, réunit le professeur coordonnateur de la section sportive scolaire, le(s) représentant(s) de la structure sportive et le cas échéant un représentant du monde médical (infirmière ou médecin scolaire).

Elle statue au regard de l'investissement et des résultats scolaires, des aptitudes physiques et de la motivation pour l'activité. Elle prend aussi en compte les avis médicaux.

Si l'admission en section sportive implique une dérogation à la carte scolaire (élève ne dépendant pas du secteur), elle est conditionnée par l'accord de l'Inspecteur Académique, Directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Article 3 :

L'encadrement est assuré sous la responsabilité du professeur coordonnateur de la section assisté pour l'entraînement physique d'un autre enseignant du Lycée Colomb et assisté pour l'entraînement technique d'un entraîneur du club du RC Sucy ou d'un cadre technique de la ligue d'ile de France de Rugby mis à disposition selon un planning défini en début d'année scolaire.

La répartition hebdomadaire des séances sportives est la suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
Nature de la séance	Séance de Préparation physique de la SSSR	Séance technique Rugby de la SSSR	Entraînement Club ou Match UNSS	Cours d'EPS	Entraînement Club	Match Club ou Repos
Lieu référent	Gymnase du Piple ou stade	Parc des sports de Sucy-en-Brie	Parc des Sports de Sucy-en-Brie	A définir	Parc des Sports de Sucy-en-Brie	Variable selon calendrier
Durée	1h30	1h30	1h30 à 2h	2h	1h30 à 2h	2x30 min
Horaire	17h à 18h30	17h à 18h30	19h30 à 21h30	17h à 18h30	19h30 à 21h30	Variable selon calendrier

Le nombre et la durée des entraînements sont ajustés périodiquement en fonction des contraintes scolaires, du calendrier des rencontres et de la condition physique des joueurs.

Article 4 :

Les élèves-joueurs de la section sportive scolaire seront engagés par le club aux compétitions par équipe en fonction de la politique du club. Ils participent à ces compétitions sous les couleurs de leurs clubs respectifs.

Les élèves de la section sportive scolaire qui ne seraient pas licenciés dans un club au moment de leur recrutement doivent se licencier au sein du club partenaire du RC-Sucy aux conditions offertes par le club.

Les joueurs de la section sportive sont obligatoirement licenciés à l'Union Nationale du sport scolaire et participent obligatoirement aux compétitions de l'UNSS selon la composition de l'équipe décidée par le professeur coordonnateur.

En cas de participation à une compétition UNSS le mercredi après-midi, l'élève-joueur est dispensé d'entraînement le mercredi soir afin d'éviter tout risque de blessures et de permettre une meilleure récupération.

Le Club participe, selon ses disponibilités, à la préparation et l'accompagnement des équipes aux championnats UNSS, en collaboration avec le professeur coordonnateur.

Article 5 :

Les élèves de la section sportive doivent respecter le règlement intérieur de l'établissement et doivent accepter et respecter les règles de vie suivantes :

- Hygiène de vie saine : alcool et cigarettes interdits
- Tenue vestimentaire correcte à l'entraînement et aux compétitions
- Respect des camarades d'entraînement et des autres élèves-joueurs
- Respect des professeurs et entraîneurs
- Discipline à l'entraînement, en compétition et en cours
- Participation active aux cours d'EPS
- Respect des horaires d'entraînement
- Respect du matériel, des vestiaires et de l'environnement

Article 6 :

En cas de non-adaptation, de non-respect des règlements en vigueur, ou de travail insuffisant (Scolaire ou Sportif), l'élève pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section sportive. Un élève exclu de la section sportive ne peut plus bénéficier des horaires aménagés.

Article 7 :

La commission paritaire, présidée par le Proviseur du Lycée, composée des représentants du club support (Président et/ou Cadre technique) et des représentants du Lycée (CPE, Principal adjoint et Professeur coordonnateur) fixe les règles de fonctionnement et règlera tout problème et litige entre les joueurs, le Club, l'établissement scolaire et les parents.

2.1 Le plan de formation: « entre théorie et pratique »

- 2 séances d'1h30 en SSS,
 - 1 à 2 entraînements en clubs
 - Participations aux activités de l'UNSS (Matches et actions diverses)
 - Matches en clubs
- Préparation physique individualisée** (renforcement, endurance, force, résistance, gainage) lors de la séance du lundi soir
- Préparation physique intégrée** (lutte, circuit training, circuit aménagé) lors de la séance du lundi soir
- Technique individuelle** (gestuelle, jeu au sol, jeu debout, adresse, coordination) lors de la séance du mardi soir
- Repères collectifs** (circulation, organisation offensive et défensive, conquêtes, lancement de jeu) lors de la séance du mardi soir
- Repères sur soi** (s'analyser, s'observer, se situer, se préparer, récupérer et se soigner, avoir une hygiène de vie)
- Savoirs généraux** (règlements, histoire du rugby, postes et rôles, phases, formes et axes de jeu).

Une formation à la sécurité et à la santé :

La section propose non seulement une formation théorique et pratique sur la mêlée et les attitudes au contact (ruck, maul, percussion) mais aussi une formation à la posture et des exercices basiques propices aux renforcements des muscles du cou et du maintien de la colonne vertébrale. Cette formation entre dans un projet plus global relatif à la **sécurité des joueurs**.

La section propose aussi une séance de préparation physique individualisée mêlant pratique et théorie avec pour objectifs la connaissance et l'amélioration de soi d'un point de vue physique et mental. Cette approche peut répondre à des enjeux variés à court, moyen ou long terme en fonction de la situation individuelle (Développement vitesse ou force ou endurance, récupération d'après match, accompagnement blessures mineures, étirements, Etc.).

La participation à la vie associative et sportive du Lycée :

Les élèves de la section rugby ne participent pas exclusivement aux nombres limités de matchs de rugby UNSS (Niveau Excellence) mais peuvent aussi participer selon leur potentiel à d'autres manifestations compétitives comme le cross départemental, les journées de promotions UNSS de district, départemental ou académique.

Les élèves de la section n'ayant pas le droit de participer en tant que joueur au championnat niveau Excellence de rugby pourront selon les cas et leur disponibilité participer en tant qu'**arbitre** ou **adjoint** de terrain (aide aux professeurs accompagnateurs).

2.2 Fonctionnement :

Encadrement :

Pour le Lycée, l'encadrement de la section sportive scolaire Rugby du Lycée Colomb est assuré par deux professeurs d'EPS :

- Jean GODARD, qui en est le coordonnateur (jean-michel.godard@ac-creteil.fr)
- Nadir KADEM, qui interviendra pendant les séances de préparation physique

Pour le RC-Sucy, un éducateur pourra intervenir pendant les séances d'AS du mercredi après-midi et pendant les séances techniques du jeudi soir selon un calendrier qui sera défini à la rentrée 2020/2021. Cet éducateur pourra intervenir pendant les séances d'AS du mercredi après-midi et pendant les séances techniques du Mardi soir.

Le référent du RC-Sucy est M. Éric GUIDOUX (eric.guidoux@rcsucy.fr), vice-président du RC-Sucy. Il est assisté de M. Joffrey PERSEHAIS (joffrey.persehis@laposte.net), responsable sportif de l'Ecole de Rugby du Club et aussi entraîneur des juniors du RC-Sucy.

Pour le comité départemental et la ligue IdF de Rugby, un éducateur pourra intervenir pendant les séances d'AS du mercredi après-midi et pendant les séances techniques du soir selon un calendrier qui sera défini à la rentrée de chaque année scolaire.

Le référent du comité départemental et de la ligue IdF est M. Rudy Brenier (rudy.brenier@ffr.fr). Il est assisté du conseiller technique de la Ligue IdF de Rugby affecté au département du Val-de-Marne, M. André ADOPO (a.adopo@idfrugby.fr)

Organisation hebdomadaire :

Vous trouverez ci-dessous la grille hebdomadaire des horaires de pratiques sportives des élèves de la section sportive scolaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
Nature de la séance	Séance de Préparation physique de la SSSR	Séance technique de la SSSR	Match UNSS selon calendrier Entraînement Club	Séance d'EPS	Entraînement Club	Match Club ou Repos
Lieu référent	Gymnase du Piple	Parc des Sports de Sucy-en-Brie	Parc des Sports de Sucy-en-Brie	A définir	Parc des Sports de Sucy-en-Brie	Variable selon calendrier
Durée	1h30	1h30	1h30 à 2h	2h	1h30 à 2h	2x 30 min
Horaires	17h à 18h30	17h à 18h30	13h30 à 16h30 19h30 à 21h30	A définir	19h30 à 21h30	Variable selon calendrier

 Séance Scolaire

 Séance Club

3. Elèves-Joueurs de la section sportive scolaire

Une grille d'analyse de l'élève-joueur a été conçue en concertation entre le professeur coordonnateur de la section et le référent du club.

Cette grille permet d'effectuer une analyse du profil de l'élève-joueur et de mesurer son évolution au fur et à mesure.

Cette grille sera utilisée lors de la journée de détection afin d'établir un profil sportif initial de l'élève-Joueur.

Grille d'analyse de niveau de pratique du joueur / 40 pts

Critères de détection		Niveau				Cotation		
		Niveau 1 Non acquis => 1 pts	Niveau 2 En cours d'acquisition => 2pts	Niveau 3 Acquis => 3 pts	Niveau 4 Expert => 4 Pts			
T E C H N I Q U E	U T I L I S A T E U R	Porteur de balle (gestion du duel offensif)	- Avance avec peu de vitesse ou court en travers - S'arrête pour transmettre quand il est pris (dos adv) - Conserve le ballon au contact mais ne peut le libérer (ballon tenu devant) - Passes en cloche et lentes ou explosives (la passe freine le mouvement)	- Privilégie un type de jeu (combat ou évite) - La course s'inscrit dans le mouvement vers la cible adverse - Passe quand il est pris pour assurer les relais sans utiliser le surnombre présent - Percute latéralement en protégeant son ballon et le libère vers les partenaires : debout ou au sol.	- Reconnaît le type de défense préétablie et choisit une forme de jeu adaptée Court dans l'axe et dose sa vitesse de course - Cadre son adverse à distance ou joue au contact (Passe ou Percute) - La passe assure la continuité du mouvement - S'engage dans un espace libre (intervalle)	- Perçoit les placements défensifs en cours d'action et s'adapte en jouant sur les points faibles - Crée son adverse à distance ou cherche systématiquement l'intervalle - Utilise des passes variées (ou contact, courte et visée) et le jeu au pied	/ 4pts	/16 pts
	Soutien proche / Soutien lointain	- Courses de soutien dans l'axe du PB, à distance de passe - Se positionne en périphérie du regroupement, sans se lier vraiment, en poussant avec les mains ou de profil avec les épaules, corps droit - Se poste sur les regroupements	- Adapte sa course à celle du PB en offrant un soutien à hauteur (réception du ballon en mouvement) - Soutien pour conserver le ballon en poussant et en s'engageant dans les luttes collectives ou en étant disponible proche du regroupement	- Choisit ses trajets de soutien en fonction du placement défensif et de la course du PB (ou près, dans l'axe ou latéralement) - Adapte sa vitesse pour poursuivre dans l'axe profond ou transmit en mouvement	- Polyvalence de rôle et placement intégré dans l'action offensive avec une répartition dans l'espace et en fonction de la situation	/ 4pts		
	Plaquage	Ceinture en restant debout (bloque) - Cherche systématiquement à récupérer des ballons libres ou arrache dans les bras	- Ceinture à bonne hauteur et amène l'utilisateur au sol -> début du plaquage Début d'engagement de l'épaule	- Engage l'épaule pour le plaquage en ayant une épaule préférée elle - Plaque en subissant l'impact	- Engage l'épaule G ou D en fonction de la prise d'intervalle du PB - Le joueur le plus proche intervient directement sur le ballon si le plaqueur est annoncé	/ 4pts		
	Soutien proche / Soutien lointain	Joueur hésitant à s'engager ou à se repositionner selon la situation.	Joueur qui se positionne mais de façon aléatoirement. Joueur qui oublie de communiquer avec ses partenaires pour se signaler.	Joueur qui prend position et qui commence à communiquer en se signalant à ses partenaires Apparition de leaders de ligne (structuration du premier rideau défensif)	- Joueur capable de s'intégrer dans la montée défensive (vitesse, placement, orientation) avec ses partenaires sur une ligne.	/ 4pts		
P H Y S I Q U E	F O R C E	Capacité du joueur à gagner son duel ou à résister à l'assaut	Utilisateur qui pratique l'évitement et qui subit l'impact. Opposant qui a du mal à s'engager et recule à l'impact au plaquage.	Utilisateur qui s'engage irrégulièrement et réussit occasionnellement à gagner du terrain après impact.. Opposant qui s'engage irrégulièrement et réussit parfois à stopper son vis-à-vis sur le plaquage.	Utilisateur qui engage le duel et arrive parfois à gagner du terrain après impact en attaque. Opposant qui engage le porteur, ralentit sa progression et l'amène rapidement au sol.	Utilisateur qui continue à avancer et gagne du terrain après impact. Opposant qui stoppe le porteur et lui fait perdre du terrain suite au plaquage.	/ 4pts	/12 pts
	V I T E S S E	Capacité du joueur à créer le décalage avec son adversaire au démarrage d'une action	Joueur qui a du mal à se lancer et à maintenir sa vitesse Joueur qui prend la balle à l'arrêt	Joueur qui prend de la vitesse et qui arrive à la maintenir sur une faible distance. Joueur qui prend la balle avec peu de vitesse et qui n'arrive pas à déborder ou perferer la ligne défensive	Joueur qui prend de la vitesse sur quelques appuis mais qui a du mal à varier son engagement dans le jeu. Joueur qui prend la balle en mouvement mais sans réelle accélération.	Joueur qui prend de la vitesse sur quelques appuis et capable de déborder ou de perferer la défense selon le contexte. Joueur qui prend la balle avec de la vitesse Joueur capable de maintenir sa vitesse	/ 4pts	
	C A R D I O	Capacité du joueur à "tenir" sur la durée du match	Joueur inconstant sur l'ensemble d'un match.. Engagement physique aléatoire ou bon vouloir du joueur.	Joueur pertinent sur certaines actions mais en difficulté pour enchaîner. Engagement physique ciblé sur certaines phases de jeu uniquement	Joueur pertinent sur différentes phases de jeu mais irrégulier dans le résultat de ses actions. Joueur maintenant un engagement important avec des variations dans son efficacité.	Joueur complet constant sur l'ensemble du match dans ses déplacements et repositionnements. Joueur apte à maintenir son engagement physique sur la durée d'un match.	/ 4pts	
M E N T A L	E N G A G E M E N T	Appréhension et Attitude au contact	- Attitudes au contact marquées par quelques postures (buste placé et jambes fléchies) mais la poussée s'effectue trop souvent avec les mains. - Le contact avec l'adversaire n'est pas automatisé, percussions debout, ballon faisant trop souvent face à l'adversaire	- Les attitudes sont plus efficaces pour la poussée (buste placé, épaules engagées, jambes fléchies et poussée du bas vers le haut) - Organisation au sol commence à être maîtrisée, ballon libéré du bon côtés sans volonté marquée de l'éloigner de l'adversaire	- Le soutien sur blocage est efficace, la répartition des rôles est effective (arroseur, gratteur, pousser, débayer) - Le porteur est fléchi, stable sur ses appuis et le ballon est éloigné rapidement de l'adversaire.	- Déblayages efficaces, sécuritaires et systématiques. - Le plaquage offensif est recherché et l'impact n'est pas subit (en fonction de l'adversaire)	/ 4pts	/12 pts
	T A C T I Q U E	Adaptation tactique	- Réaction brusque et inadapté à la situation Centration quasi-exclusive sur le ballon et la cellule autour de celui-ci - Forme de jeu restreinte et répété dans toutes les situations	- Maîtrise d'un poste, bien souvent dans une situation donnée - Circulation des joueurs dans le jeu de mouvement et les phases de fixation fugitives sort dans le sens du jeu sans prendre en considération l'adversaire	- Efficace sur plusieurs postes (suppléance et complémentarité) - Changement de statut efficace et la contre-attaque devient une arme - Reconnaît le type de défense préétablie et choisit une forme de jeu adaptée : Perçoit et négocie les surnombres.	- Perçoit les placements défensifs en cours d'action et s'adapte rapidement en jouant sur les points faibles. - Crée de l'incertitude pour la défense (créé des surnombres, varie ses actions, organise des combinaisons sur les phases de fixation..) et crée des déséquilibres dans le premier rideau	/ 4pts	
	S T R A T E G I Q U E	Connaissance, Respect et Utilisation du règlement	- Méconnaissance des droits et devoirs du joueur (réactions trop énergiques pour se débattre, pousser, croche-pieds.. - Logue de l'activité mal maîtrisée : AVANCER pour MARQUER	- La marque est maîtrisée, mais pas toujours le processus paun y arriver - La règle du tenu, du hors-jeu et plaquage occasionne encore trop de fautes	- Les joueurs ont intégré le NCR. - Mauvaise connaissance du hors-jeu sur coup de pied. - Quelques erreurs ou non maîtrise de règles complémentaires.	- Les joueurs ont intégré le NCR. - Certains joueurs sont capables de "jouer" avec la règle en étant à la limite	/ 4pts	

4. Charte de l'élève-joueur

CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY LYCEE CHRISTOPHE COLOMB de SUCY EN BRIE

Cette charte s'adresse à tous les élèves de la section sportive scolaire Rugby. Ils s'engagent tous à en prendre connaissance, la respecter et la signer pour prouver leur engagement dans le bon fonctionnement de la section.

L'élève inscrit à la section s'engage à :

- 1- Respecter les règles de vie du Lycée Christophe Colomb (Cf. Règlement intérieur dans le carnet de correspondance), ses camarades et les adultes qui l'encadrent.
- 2- Faire preuve d'assiduité à tous les cours et à tous les entraînements (et le cas échéant, de justifier de son absence comme il se doit auprès de la vie scolaire).**
- 3- Faire tout le travail demandé dans toutes les matières en classe et à la maison. Tout travail non fait devra être rattrapé en dehors des heures de cours.
- 4- Participer à toutes les heures de soutien scolaire éventuellement mises en place dans le cadre de la section.**
- 5- Développer une attitude responsable face à son projet scolaire et sportif en informant ses professeurs et les adultes référents de la section de ses difficultés.
- 6- Participer à toutes les compétitions UNSS prévues dans le calendrier.**
- 7- Garder en tête que la participation à la section sportive rugby est un privilège dont il faut se montrer digne, en conservant toujours une attitude convenable au lycée et à l'extérieur (entraînements et compétitions UNSS et club).

La famille de l'élève inscrit à la section s'engage à :

- 1- Inscrire son enfant à l'association sportive du collège (UNSS).
- 2- Informer (carnet, mail, téléphone, RDV/entretien) le professeur référent de la section, les professeurs et/ou les autres adultes de la section des difficultés rencontrées par son enfant au lycée ou aux entraînements.**
- 3- Rester attentive à ses résultats scolaires, son comportement en classe, au collège et aux entraînements et l'assiduité de son enfant au lycée et aux entraînements.
- 4- Construire un environnement favorable à l'équilibre de son enfant : organisation de son travail scolaire, heures de sommeil conséquentes, alimentation saine et équilibrée, loisirs et sorties, nombre d'heures d'activités physiques dans la semaine.**

Le professeur coordonnateur de la section et les autres adultes (Lycée, club, mairie) intervenants dans le cadre de la section s'engagent à :

- 1- Mettre en œuvre l'ensemble des moyens à disposition pour faire progresser tous les élèves de la section à leur niveau dans le cadre de leur projet sportif.
- 2- Mettre en place les moyens pédagogiques nécessaires à la réussite scolaire de tous les élèves de la section sportive rugby en respectant leurs horaires d'entraînement.**
- 3- Faire le lien entre la famille, les autres professeurs, les autres adultes du lycée (direction, vie scolaire, ...), les intervenants de la section, l'encadrement du club pour chaque élève pour centraliser les informations de façon précise et s'adapter au mieux à chaque élève.
- 4- Organiser la distribution et la récupération des documents de la section (convocations rencontres UNSS, dossiers d'inscription à l'AS, autorisations parentales, ...).
- 5- Faire, à l'issue de chaque trimestre, un bilan détaillé personnel pour chaque élève, qui sera transmis aux familles et à la communauté éducative.**

Règles de fonctionnement :

1. Un élève blessé ou dispensé doit être présent lors des entraînements de la section sportive. Il interviendra dans un rôle d'arbitre, d'observateur, de coach (sous réserve de demande de dispense de présence par la famille).

2. Suite à une compétition UNSS le mercredi, l'entraînement de section du jeudi sera annulé afin de permettre une meilleure récupération.

3. A l'issue d'une compétition UNSS le mercredi, il est demandé aux élèves de ne pas s'entraîner en Club le soir afin de privilégier la récupération et de diminuer le risque de blessures.

Tout manquement au règlement (absences répétées et injustifiées en classe et/ou aux entraînements, attitude inappropriée au lycée et/ou aux entraînements et/ou en compétition, préparation sportive manquant de sérieux, résultats sportifs insuffisants) entraînera des punitions ou même des sanctions, en fonction de la gravité des faits.

Suite à des faits graves (rapport(s) écrit(s)) ou de manquements répétés aux règlements, et après avoir rencontré le professeur référent et le proviseur, un élève membre de la section sportive rugby pourra en être écarté ponctuellement voire définitivement.

Je soussigné, m'engage à respecter le règlement de la section sportive scolaire Rugby du Lycée C. Colomb et à donner le meilleur de moi-même pour atteindre mes objectifs scolaires et sportifs.

Fait le / / 20... à

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

Signature du référent du club :

Signature du proviseur :

5. Modalités d'inscription et calendrier

5.1 Modalités d'inscription

La section sportive scolaire Rugby du Lycée Christophe Colomb est ouverte à tout élève fille ou garçon étant scolarisé dans le département.

La capacité d'accueil pour un fonctionnement optimal est de **25 élèves par niveau**. Les élèves d'un même niveau seront répartis dans différentes classes.

Une priorité sera donnée aux élèves issus de la section sportive scolaire Rugby du collège du Parc et aux élèves du club partenaire du RC-Sucy.

Les admissions en section sportive sont prononcées par le chef d'établissement pour une année scolaire **sur avis de la commission de recrutement et de reconduction**. Cette commission, présidée par le Chef d'établissement, réunit le professeur coordonnateur de la section sportive scolaire, le(s) représentant(s) de la structure sportive et le cas échéant un représentant du monde médical (infirmière ou médecin scolaire).

Elle statue au regard de l'investissement et des résultats scolaires, des aptitudes physiques et de la motivation pour l'activité. Elle prend aussi en compte les avis médicaux.

Si l'admission en section sportive implique une dérogation à la carte scolaire (élève ne dépendant pas du secteur), elle est conditionnée par l'accord de l'Inspecteur Académique, Directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site du Lycée Christophe Colomb. Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription à l'aide du lien ci-dessous :

<http://www.lycee-christophecolomb94.com/>

- **Le dossier d'inscription est à adresser complet avant le 10 Avril 2021 par mail ce.0941918z@ac-creteil.fr à l'attention de M. le Proviseur du lycée CHRISTOPHE COLOMB**

Pour tout renseignement sur le dossier d'inscription qui vous serait nécessaire, vous pouvez prendre contact **par téléphone auprès du Lycée C. Colomb au 01.49.82.29.29**

Pour toutes questions sur le fonctionnement de la section, vous pouvez contacter directement **M. Godard, professeur coordonnateur de la section** à l'adresse mail ci-après : jean-michel.godard@ac-creteil.fr

5.2 Calendrier



- **A partir du 17 Mars 2021**=> Téléchargement sur le site du Lycée Colomb du dossier de candidature et renseignement du dossier d'inscription
- **Samedi 10 Avril 2021** => Date butoir de retour des dossiers d'inscriptions des familles au Lycée Colomb.
- **Samedi 08 2021** => Test de détection physique et technique au Parc des Sports de Sucy-en-Brie de 10h à 12h.
- **Du lundi 11 Mai et le Mercredi 19 mai 2021** => Etude des dossiers de candidature par la commission de recrutement de la section pour avis scolaire et sportif (Commission interne Lycée C. Colomb).
- **Vendredi 21 mai 2021** => Date butoir de renvoi des dossiers de candidature à l'inspection académique 94 pour attribution bonus d'affectation AFFELNET par le Lycée Colomb.
Le candidat doit inscrire en premier vœu le lycée Christophe Colomb, option section sportive rugby, sur sa fiche de vœux d'affectation pour bénéficier du bonus.
- **Fin Juin 2021** => Retour d'information aux familles sur l'acceptation des candidatures. Affectation des candidats au lycée Christophe Colomb suivant la procédure Affelnet post troisième.

6. Composition du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est constitué des éléments suivants :

- **Tous les bulletins scolaires depuis la classe de 6ème** qui sont en votre possession.
- **Une lettre de motivation de l'élève-joueur** explicitant ses choix (projet scolaire et sportif doivent être associés), son parcours scolaire et sportif et son degré de motivation à suivre un parcours mêlant sport et étude.
- **La copie de la fiche de dialogue de l'établissement actuel** pour demande de poursuite d'étude au lycée Christophe Colomb suite au conseil de classe du second trimestre.
- **La page de signature de la charte de l'élève-joueur** (Partie 4 de ce dossier)
- **La fiche de renseignement de la Section Sportive Rugby du Lycée Colomb** (partie 7 de ce dossier)
- **Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Rugby.**
- **L'avis du professeur** d'EPS actuel de l'élève-joueur.
- **L'avis de l'éducateur sportif** du club actuel de l'élève-joueur

7. Fiche de renseignements de la section sportive

 <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	LYCEE CHRISTOPHE COLOMB DE SUCY EN BRIE FICHE DE RENSEIGNEMENTS SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY	
Informations élève		
Nom de l'élève : Prénoms de l'élève : Date de naissance :/...../20..... Mail de l'élève : Téléphone Portable : Adresse de l'élève :		Photo d'identité à coller ici
Informations responsable(s)		
RESPONSABLE LEGAL 1 NOM : Prénom : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre Adresse postale:..... Profession : Téléphone : Mail :	RESPONSABLE LEGAL 2 NOM : Prénom : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre Adresse postale:..... Profession : Téléphone : Mail :	
Informations scolaires		
Nom de l'établissement fréquenté cette année : Classe suivie actuellement : Adresse de l'établissement : Téléphone de l'établissement : Mail de l'établissement :		
Informations Joueur		
Taille : Poids : Poste de prédilection : <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher </div> Niveau d'arbitrage : N° de Licence fédérale : Club actuel: Club(s) antérieur(s): Nom et prénom de l'éducateur : Téléphone de l'éducateur : Mail de l'éducateur: Sélections, catégories et années :		

8. Suivi médical

Conformément au Bulletin officiel n°18 du 30 Avril 2020, il est recommandé aux élèves désireux d'intégrer une SSS d'être suivi annuellement devant un « *médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport* ».

Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive de médecins spécialisés de secteur disposant de cette habilitation :

- Médecin du CD 94 Choisy-le-Roi
- Docteur NGUYEN à l'INSEP: 01.71.25.06.52 (mercredi AM et vendredi AM)
- Docteur CHARNY-BRUNET à La Varenne: 01.48.83.14.75
- Docteur LANOUE à La Varenne: 01.43.97.03.44
- Docteur PICARD à Pontault-Combault: 01.60.29.55.09
- Docteur LABORDERIE à St-Maur: 01. 48.86.71.84

Un suivi médical est fortement recommandé pour apprécier l'état de santé des élèves-joueurs et le cas échéant faire le nécessaire pour pallier une carence ou un état de fatigue repéré. Il devra faire l'objet d'une étroite coopération entre les enseignants, le médecin de l'établissement scolaire, le médecin assurant le suivi médico-sportif et la famille.

La séance de préparation physique individualisée pourra notamment être utilisée par les enseignants référents, qui disposent des compétences nécessaires, à assurer des séances de prévention de la blessure ou des séances de rééducation physique en accord avec les recommandations médicales fournies par le médecin de référence.

Le chef d'établissement, responsable du projet, est destinataire de l'ensemble des documents (certificat initial de non contre-indication à la pratique de la discipline de la section sportive, rapports du suivi médical).